

L'ESSENTIEL

DU TAILLAN-MÉDOC



> MOINS DE CAMIONS
À L'HORIZON!

06 S'INFORMER

08 GRANDIR



La Quinzaine de la Petite Enfance

10 RECONSTRUIRE



Une rentrée abritée en attendant mieux

12 COMPRENDRE

Plan de sobriété énergétique et éclairage public

14 AGIR

Poursuivre la végétalisation
Trier devient plus facile

16 AMÉNAGER

17 DOSSIER

La déviation mise en service



22 VOYAGER



Spectacles à venir

23 PARTICIPER Le POP et le Salon des Amateurs

25 RENCONTRER

Jean-Michel Ferrier,
copain des bois

ET AUSSI...

24 ENTREPRENDRE

29 TRIBUNES

30 SORTIR



“QUEL AVENIR APRÈS CETTE ANNÉE 2022 BIEN DIFFICILE ?”

Au moment où tout le monde prépare les fêtes de fin d'année, il est temps pour nous de faire le bilan de cette année 2022 bien particulière et de comprendre les impacts qu'elle va avoir sur la gestion de notre Commune. Car nous ne sortirons pas indemne de cette année qui a été marquée par de multiples événements non prévisibles et qui fait suite à deux années d'épidémie de covid.

La guerre en Ukraine, tout d'abord, qui vient chahuter les équilibres économiques mondiaux avec une **inflation record**. Cette hausse des prix, partout et sur tout, et notamment sur l'énergie (gaz, électricité, pétrole, fioul...) frappe tout le monde : les citoyens et leur pouvoir d'achat, les entreprises et leur productivité, mais aussi le secteur public avec l'État qui absorbe une grande partie de l'inflation et les collectivités locales.

Notre Commune ne fait pas figure d'exception, avec une **hausse record des prix de l'énergie** (un million d'euros en plus entre 2021 et 2023), des matériaux de construction, des fournitures, des repas de la cantine, du salaire des agents (avec la revalorisation du point d'indice)... À titre d'exemple, les travaux de l'école Anita Conti ont déjà vu une augmentation de plusieurs centaines de milliers d'euros.

La grêle du 20 juin, tout aussi imprévisible, participe également au **déséquilibre budgétaire**, avec un reste à charge pour notre commune d'environ 300 à 500 mille euros (après l'indemnisation de l'assurance et l'aide de la Métropole).

À cela s'ajoutent les mesures de notre **plan de sobriété énergétique**, voté à l'unanimité par le conseil municipal, et le passage quasi obligatoire vers le 100% LED pour l'éclairage public, pour un total d'un million d'euros.

Il pourrait y avoir des impacts positifs également, avec la hausse des bases fiscales imposée par l'État, la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités ou le subventionnement exceptionnel des dépenses liées à l'éclairage public. Mais nous n'avons à ce jour aucune confirmation.

C'est pourquoi nous prendrons notre part d'effort, en baissant les budgets de fonctionnement de la collectivité et en revoyant à la baisse notre plan d'investissements sur le mandat. Mais cela pourrait être insuffisant, si nous ne voulons pas baisser le niveau de service public. Nous pourrions avoir besoin de trouver d'autres solutions pour ne pas impacter votre quotidien. À l'heure de la disparition totale de la taxe d'habitation et de toutes les nouvelles contraintes qui pèsent sur notre budget, nous souhaitons débattre de cette situation avec vous.

C'est pourquoi je vous invite très sincèrement à nous rejoindre le jeudi 2 mars prochain, à 19h, au Pôle Culturel, pour participer au **jeudi citoyen exceptionnel** sur ce sujet et échanger avec nous sur nos marges de manœuvre et l'avenir de notre Commune.

Dans ce contexte difficile, je tenais cependant à vous dire que nous restons plus que jamais motivés à vous rendre le meilleur service. Vous connaissez notre ambition : aller à l'essentiel et **préserver notre cadre de vie**.

C'est à ce titre que nous avons maintenu des temps de convivialité qui nous sont si chers, comme le repas de Noël des aînés, le marché de Noël ou encore les vœux, le 16 janvier. Des événements festifs pour ne pas oublier notre rôle essentiel de maintien du lien social et du bien-être collectif.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Agnès VERSEPUY

MAGAZINE L'ESSENTIEL
ÉDITÉ PAR LA MAIRIE
DU TAILLAN-MÉDOC

MAIRIE DU TAILLAN-MÉDOC
PLACE MICHEL RÉGLADE,
33320 LE TAILLAN-MÉDOC
05 56 35 50 60

DIRECTRICE DE LA
PUBLICATION
AGNÈS VERSEPUY

RÉDACTION
THOMAS BRUNET
GERMAIN ISERN
MORGANE MALEVRE

CONCEPTION GRAPHIQUE
MORGANE MALEVRE

CRÉDITS PHOTOS
SERVICE COMMUNICATION
MANUEL ARANHA
P17 : DÉPARTEMENT DE
LA GIRONDE
P22 : BENOÎT BEZIADE

TIRAGE
5000 EXEMPLAIRES
SUR PAPIER CERTIFIÉ PEFC

IMPRIMERIE
KORUS ÉDITION, 39 RUE DE
BRETEIL 33320 EYSINES
LABELLISÉ IMPRIM'VERT

DISTRIBUTION
DISTRIMAG
UN PROBLÈME DE
DISTRIBUTION ?
05 56 35 70 56

ISSN2610-3494

NUMÉROS UTILES

POLICE MUNICIPALE
06 83 88 07 81
SERVICES TECHNIQUES
05 56 35 50 63
GENDARMERIE
05 56 95 51 40



NUIT DES BIBLIOTHÈQUES

Initiation à la danse, DJ set, graff écolo,
une plongée réussie dans l'univers
et la culture « hip-hop » !





DIPLÔMÉS RÉCOMPENSÉS

Félicitations et encouragements de l'équipe municipale pour les collégiens et lycéens Taillanais reçus avec mention en 2022 ! Bravo à toutes et à tous !



LE MAIRE VISITE LES ÉCOLIERS

Madame le Maire et Sigrid Voegelin-Canova, adjointe enfance et jeunesse, se sont rendues dans toutes les classes élémentaires pour des échanges pédagogiques et civiques.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Lundi 16 janvier à 19h - Palio

À l'occasion de la nouvelle année, le Maire invite tous les habitants et les acteurs de la vie locale à venir partager un moment de convivialité. L'occasion de faire la rétrospective de l'année écoulée et de présenter ses vœux aux Taillanais. **Gratuit et ouvert à tous !**



NÖEL DURABLE

1 Collecte de coquilles d'huîtres Du 23 décembre au 9 janvier

En réponse aux enjeux environnementaux et climatiques actuels, l'association Coquilles s'emploie à développer des dispositifs de collecte des coquilles de coquillages pour revalorisation.

2 Collecte de Sapins Du 26 décembre au 8 janvier

Comme l'an dernier, vous pourrez déposer vos sapins, nus de décoration, afin que ceux-ci soient revalorisés en déchets verts.

Emplacements des collectes :

- ✦ avenue de la croix, derrière le bureau de tabac
- ✦ à l'intersection entre l'allée de Curé et le chemin du Stade (parcelle triangle)
- ✦ sur la Place Voltaire

RECENSEMENT DE POPULATION 2023

Dans notre commune, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres en janvier. Un agent recenseur vous fournira ensuite une notice d'information. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Si possible, faites la démarche en ligne, c'est plus simple, plus rapide, et ça fait moins de papier ! Si vous ne pouvez pas, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. **Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr**



JEUDI CITOYEN

Jeudi 2 mars à 19h Auditorium (Pôle Culturel) « Crise, inflation, quel impact sur les finances communales ? »

Réunion publique ouverte à tous pour échanger avec le Maire et les élus sur la situation financière de la commune et l'impact des crises actuelles

12,45 kg

de denrées alimentaires non consommées dans les restaurants scolaires ont été collectés en octobre grâce à « Proxidons » au profit de l'Entraide Taillanaise soit 25 repas.

DU BON TEMPS POUR LES SENIORS



Bien démarrer la semaine avec le Relais Seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueille

Candice dans le cadre d'un Service Civique « Solidarités

Seniors » avec pour objectif de

développer l'animation Seniors tout

au long de l'année.

Candice et l'équipe du CCAS lancent le « Relais Seniors » et vous invitent **tous les lundis matin de 10h à 12h à l'Algeco** (face à la Mairie) pour partager un moment autour d'un café et selon vos envies, des jeux de lettres ou de cartes, une lecture ou simplement une discussion.

Des ateliers thématiques seront aussi organisés :

- + 13/12 : atelier créatif sur le thème de Noël
- + 27/01 : ciné-club
- + 07/02 : musique
- + 28/02 : atelier bien-être

Entrée libre.



Le ciné seniors séduit son public !

Activité gratuite proposée par le CCAS en collaboration avec la Médiathèque, le « Ciné seniors » c'est un film projeté à l'Auditorium du Pôle culturel. Le film est sélectionné par l'équipe de la Médiathèque, en fonction des attentes et envies exprimées par les participants des séances précédentes, et à l'issue de la projection, les spectateurs échangent sur le jeu des acteurs, la thématique du film... autour d'un café thé goûter. En octobre, 35 participants ont visionné le film « Nomaland » récompensé par 3 oscars.

Prochaines séances, les vendredis 27 janvier et 10 mars à 15h.

Informations et inscriptions au 05 56 35 54 94



PRÉVENTION DES ESCROQUERIES

À l'approche des fêtes de fin d'année et des soldes 2023, la Gendarmerie de Blanquefort vous conseille de prendre garde aux affaires « trop » alléchantes, cela peut-être le signe d'une escroquerie.

- + Ne communiquez jamais vos codes, numéros de carte bancaire ou identifiant au vendeur
- + Ne cliquez jamais sur un lien envoyé par le vendeur pour effectuer le paiement
- + Ne payez jamais le vendeur en coupon PCS, mandat-cash ou western-union
- + En cas de paiement par RIB/IBAN, vérifiez la banque du destinataire sur un site comme <https://fr.iban.com/iban-checker>. Les RIB/IBAN des banques Françaises commencent toujours par FR (ex : FR76 1234....). Après vérification de l'IBAN, privilégiez une banque connue pour effectuer votre virement au vendeur (BNP, Crédit Agricole, Société Générale....)

En cas de doute, rendez-vous sur le site : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

CHANGER VOTRE NOM, C'EST POSSIBLE

Vous voulez changer de nom de famille pour prendre un nom issu de votre filiation ? Le nom de votre père, ou le nom de votre mère, ou leurs 2 noms accolés dans l'ordre choisi et dans la limite d'un nom pour chacun des parents ? Depuis le 1^{er} juillet 2022, la demande est de droit et n'a donc pas besoin d'être motivée. Le changement de nom s'étend automatiquement aux enfants du demandeur âgés de moins de 13 ans et avec leur consentement au-dessus de cet âge.

Pour utiliser la procédure simplifiée et gratuite de changement de nom, rendez-vous sur service-public.fr pour télécharger le formulaire CERFA 16229*01.

Accompagnement à la parentalité Par le Relais Petite Enfance, algeco face à la mairie

Ateliers parents-enfants Gratuits sur inscription au 06 67 71 71 13

Samedi 10 décembre « Fabrication d'un Attrape-rêves »
De 11h à 12h ou de 14h à 15h - à partir de 5 ans

Samedi 17 décembre « Jeux et Motricité libre »
De 10h à 11h30 - 0 à 4 ans

Mercredi 21 décembre « Création en pâte Fimo sur le thème de Noël »
De 11h à 12h ou de 14h à 15h - à partir de 5 ans

Samedi 14 janvier « Jeux et Motricité libre »
De 10h à 11h30 - 0 à 4 ans



Les vacances d'hiver au centre de loisirs

Les inscriptions pour le Centre de Loisirs du 6 au 17 février 2023 seront ouvertes du 19 décembre 2022 au 8 janvier 2023*.

Vos enfants ont plus de 12 ans ? Le Repaire vous communiquera début février le programme et les dates de réservations.



*ATTENTION : Mise à jour des dossiers sur le Kiosque Familles

Le Guichet Enfance Jeunesse constate que de nombreux dossiers ne sont pas à jour (absence d'attestation d'assurance, de justificatif de domicile, du certificat de vaccination...).

Attention les réservations des mercredis de février et des vacances d'hiver ne vous seront ouvertes que si votre dossier administratif est complet !

Rendez-vous sur le kiosque familles pour nous transmettre les documents en ligne. Au besoin vous avez un tutoriel en page d'accueil.

*attention, le traitement et la validation des documents sur le Kiosque Familles nécessitent quelques jours, soyez vigilants et anticipez !

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2023-2024

Votre enfant entre à l'école maternelle à la rentrée 2023 ? Vous êtes nouveaux arrivants au Taillan-Médoc ? **Rendez-vous en Mairie, au Guichet Enfance Jeunesse, dès le 10 janvier** pour retirer votre dossier unique d'inscription scolaire pour procéder à une pré-inscription.

À réception de ce dossier complété, vous recevrez par mail, vos codes d'accès au Kiosque Familles pour déposer en ligne les pièces justificatives permettant de finaliser votre inscription, et vous positionner sur les services péri et extrascolaires proposés par la Collectivité.

Attention, votre école d'affectation ne vous sera communiquée qu'après la tenue de la Commission en avril 2023.





DU 11 AU 25 FÉVRIER QUINZAINE DE LA PETITE ENFANCE

Au cœur de l'hiver, alors même que la Nature est en sommeil, la Ville propose une parenthèse chaleureuse pour les bébés : un rayon de soleil à partager !



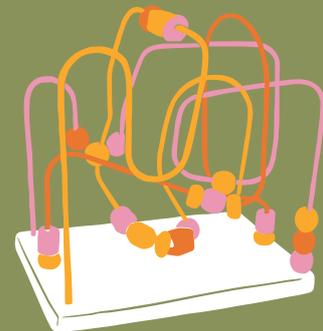
“Mes illustrations veulent se faire douces comme le cœur d’un papa, d’une maman.”

BAPTISTINE ET LES BÉBÉS

Les enfants de moins de 3 ans et leurs familles plongeront dans le cocon chaud et rassurant offert par l'artiste. Autrice, illustratrice et aussi éducatrice Montessori, Baptistine Mésange rencontrera les petits avec leur assistante maternelle, dans leur crèche ou à la médiathèque lors de **moments privilégiés** dédiés à la découverte et à l'éveil des sens. L'occasion de voir son bébé évoluer dans un cadre différent, inspirant et bienveillant.

ASSISTANTE MATERNELLE, UN VRAI MÉTIER

Étroitement associé à cette manifestation, le Relais Petite Enfance montrera en quoi consiste ce métier souvent méconnu et pourtant tellement exigeant et passionnant. Les assistantes maternelles auront également l'opportunité de cocréer un atelier avec Baptistine Mésange.



COUCOU / CACHÉ OU LE JEU LE PLUS VIEUX DU MONDE

La Compagnie Emilbus jouera avec les enfants lors de son spectacle Kou-Kou ! Une malicieuse création qui va captiver les enfants. Deux représentations pour une rencontre avec **l'improvisation musicale et dansée**, dans un esprit de découverte et de stimulation des sens clôtureront la Quinzaine.



Un programme détaillé vous sera envoyé en janvier, n'hésitez pas à réserver vos dates !

UNE RENTRÉE ABRITÉE EN ATTENDANT MIEUX



Entre les lenteurs d'expertise, les artisans débordés, les pénuries de matière première, il faut parfois se satisfaire de peu et surtout garder le cap en restant solidaires. C'est le message délivré par Madame le Maire lors de la soirée spéciale intempéries du 13 octobre.

LE TEMPS DES REMERCIEMENTS



Pour remercier officiellement et chaleureusement tous ceux qui ont aidés, et qui aident encore la ville à traverser cette épreuve, Madame le Maire et les élus municipaux ont convié tous les Taillanais à une soirée spéciale intempéries le jeudi 13 octobre dernier. Plus de 500 personnes se sont ainsi réunies au Palio et ont eu l'occasion de profiter d'un moment de bienveillance, de solidarité, d'écoute et de convivialité.

À cette occasion, les acteurs économiques de la commune, commerçants, artisans, entreprises qui ont participé à la **grande collecte de fonds pour les sinistrés** ont pu remettre à la commune un chèque de 10 000 euros.

5674€ C'est ce que la cagnotte des habitants solidaires a rapporté.

MERCI!

Retrouvez la vidéo réalisée après les intempéries en scannant ce QRcode



L'AIDE AUX SINISTRÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accorde une **aide financière exceptionnelle** en complément aux aides apportées par l'État et les assurances privées.

En tant que sinistré, vous pourriez peut-être bénéficier de ce dispositif. Pour ce faire, vous devez :

- + Avoir subi un sinistre lié à l'épisode de grêle du 20 juin sur votre habitation
- + Respecter les critères de revenus suivants : revenus mensuels inférieurs à 2 200 € mensuels pour une personne seule ou une famille monoparentale / revenus mensuels inférieurs à 3 500 € mensuels pour couple ou une famille biparentale.

Vous avez **jusqu'au 31 janvier** pour adresser le formulaire de demande d'aide, dûment complété et signé, accompagné des pièces justificatives mentionnées.

Renseignements : 05 56 35 54 94 ou accueil.ccas@taillan-medoc.fr

LE POINT SUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Même si les services municipaux sont en action depuis le premier jour pour parer aux urgences, la reconstruction est longue. Fin novembre, environ 35% des travaux envisagés ont pu être effectués.

Placés en tête de la liste des priorités, la **restauration des bâtiments scolaires** avance. À l'école **Éric Tabarly**, l'ensemble de la toiture a été refaite, les faux plafonds endommagés ont été remplacés et la peinture refaite. C'est terminé aussi à l'école **La Boétie** qui ne nécessitait pas de gros travaux. Pour le groupe scolaire **Jean**



Pometan, l'été caniculaire a eu un impact inattendu sur la toiture fragilisée par la grêle. Des mesures conservatoires ont été prises dans l'urgence pour permettre à l'école de fonctionner avant une nécessaire réfection totale des toitures à l'été 2023. Des études sont menées en parallèle sur l'isolation thermique des plafonds pour un meilleur confort et des économies d'énergie. Au sein de **La Cabane**, après la toiture intégralement renouvelée et peinte en blanc afin de ne pas attirer la chaleur, des travaux supplémentaires ont été nécessaires en intérieur, sols et peintures.

Côté associations, l'épicerie solidaire « Le P'tit plus » devrait pouvoir réinvestir ses locaux à Noël. En concertation avec l'association L'Entraide Taillanaise, les locaux ont été réaménagés afin d'améliorer le fonctionnement de l'épicerie. La toiture du cours de tennis a été changée, les cours nettoyés et les éclairages renouvelés. L'AFT, Soleil d'Automne, TAP et Expression en liberté retrouveront leurs **locaux de la rue Stéhélin** avant l'été.

En revanche, plusieurs bâtiments ont été trop fortement impactés pour être rénovés : le hangar de stockage à côté du cimetière et l'ancienne bibliothèque rue Tabarly (dont une grande partie était déjà désaffectée), qui devront faire l'objet d'une démolition.

Du côté de l'église, les travaux (réfection de la toiture et réparation d'un vitrail) estimés à 36 000 euros sont toujours dans l'attente d'une expertise.

En ce qui concerne l'Hôtel de Ville, la salle du conseil municipal restera délocalisée dans les algecos jusqu'au mois d'avril. **Le Relais Petite Enfance** est désormais installé provisoirement dans un bâtiment préfabriqué dans la cour intérieure.

Enfin, un audit de tous les candélabres est lancé en lien avec le Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG), afin d'opérer les réparations nécessaires et surtout de préparer le passage en 100% LED dès l'année prochaine.

RELOGEMENT D'URGENCE



Le 20 septembre, 3 mois jour pour jour après les intempéries, Madame le Maire et les élus municipaux ont pu accueillir et remettre les clés de mobil-homes à 7 familles Taillanaises sinistrées et provisoirement relogées sur la parcelle du 19 rue des Sables (attenante au cimetière).

LE COÛT DES TRAVAUX

Le coût de cet événement pour la collectivité commence à se dessiner. Le montant global des travaux de reconstruction devrait s'établir **autour de 2,5 millions d'euros**. Le reste à charge pour la Commune, après indemnisation de l'assurance, sera absorbé en partie par Bordeaux Métropole, grâce au fonds de solidarité, mais laissera une facture totale qui ne passera pas inaperçue dans le budget 2023, aux alentours de 500 000 euros.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La sobriété énergétique est une démarche collective visant à réduire nos consommations d'énergies (électricité, gaz, carburant...) par des changements de nos habitudes de consommation, modes de vie et organisations.

C'est une réalité pour beaucoup, et les collectivités n'y échappent pas : l'été 2022 a été marqué par la nécessité de lutter contre les événements climatiques extrêmes, et en parallèle le coût des dépenses liées à l'énergie a explosé ces derniers mois, obligeant la Ville à **repenser sa consommation énergétique** et à prendre des mesures fortes d'économies.

Pour la Commune du Taillan-Médoc, les dépenses de

fluides sont passées de 360 000€ en 2021 à 555 000€ en 2022, avec une prévision à 1,3 millions d'euros pour 2023 (à consommation égale).

Lors du conseil municipal du jeudi 6 octobre 2022, un plan de sobriété a été voté à l'unanimité avec pour objectif de réduire à court terme la consommation d'énergie de 10%. Il se décline en 3 grands axes.

1 Adaptation de l'éclairage sur le domaine public

- ◆ Éclairage public : extension des horaires d'extinction de l'éclairage de 23h à 6h et plan d'investissement pour le **déploiement 100% LED.**
- ◆ Réduction de la période d'illumination de Noël (du 9 décembre au 5 janvier).
- ◆ Sensibilisation des entreprises quant à l'extinction des enseignes publicitaires la nuit.



2 Réduction des consommations dans les bâtiments publics

- ◆ **Ajustement des consignes de chauffage** et de ventilation (instauration d'un seuil plancher pour les climatisations à 26°C).

Type d'équipement	T° actuelle	T° future
Écoles maternelles	21°C	19°C
Écoles élémentaires	20°C	19°C
Crèches	21°C	20°C
Relais Petite Enfance	22°C	20°C
Bureaux/locaux administratifs	20°C	19°C
Salle des fêtes, salle de spectacle, local associatif, etc.	19°C	19°C
Gymnases	16°C	14°C
Vestiaires	21°C	16°C

- ◆ Travaux de **rénovation thermique** dans les bâtiments (isolation, photovoltaïque, menuiseries, modernisation tableaux électriques...).
- ◆ Finalisation du plan de déploiement de l'éclairage LED dans l'ensemble des bâtiments publics.

3 Organisation du travail et sensibilisation des agents :

Repenser l'organisation du travail en prenant en compte les principes du développement durable et de la sobriété énergétique (télétravail, formations aux éco-gestes).



Dans un logement, le chauffage est le plus gros poste de consommation d'énergie : il représente en moyenne 61 % des usages énergétiques.

Baisser le chauffage d'1 °C permet de réduire la consommation de 7% !

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

AUJOURD'HUI, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC C'EST :



ÉTEINT ENTRE
1H ET 5H DU MATIN

1^{ÈRE} COMMUNE DE LA MÉTROPOLE À ÉTEINDRE
SON ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT EN 2016!

SANS VOULOIR
FRIMER

1900

POINTS LUMINEUX

DONT 122 LANTERNES LEDS
(6% DU PARC)

AH OUAIS
QUAND MÊME!



AVEC LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, ON VISE :



EXTENSION DE LA
PLAGE HORAIRE

D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
DE 23H À 6H (DE 0H À 6H LE
WEEK-END)

(CHIFFRÉ À 1,5 MILLIONS €)

PLAN D'INVESTISSEMENT* POUR :

- UN PASSAGE EN LEDS DE 100% DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EXTÉRIEUR
- L'INSTALLATION DE MODULATEURS
EN FONCTION DES HEURES

MALIN!

* FINANCÉ EN PARTIE PAR LE FONDS VERT
DU GOUVERNEMENT

LES AVANTAGES DU PLAN DE SOBRIÉTÉ

- DE POLLUTION LUMINEUSE
POUR UNE COHABITATION NOCTURNE
PLUS HARMONIEUSE ENTRE
L'HOMME ET LES VIVANTS (LA FAUNE,
LA FLORE ET LES ÉCOSYSTÈMES)

- DE GASPILLAGE ÉNERGÉTIQUE
(PASSAGE EN LEDS → + DE 50% D'ÉCONOMIES
PAR RAPPORT AUX LANTERNES ACTUELLES
TRÈS ÉNERGIVORES)

LE SAVIEZ-VOUS ?

CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES,
LES CAMBRIOLAGES ET INFRACTIONS
NE SE DÉROULENT PAS EN MAJORITÉ
LA NUIT MAIS PLUTÔT LA JOURNÉE
EN L'ABSENCE DES HABITANTS



ON VOIT LES
ÉTOILES!

POURSUIVRE LA VÉGÉTALISATION

Engagée dans la stratégie métropolitaine du million d'arbres, la Commune continue de développer le végétal en reboisant ses parcelles avec des essences locales.

Dans l'élan de l'année passée et en collaboration avec la Métropole, la Ville poursuit sa végétalisation en verdissant cette année parcs, ronds-points et cours d'écoles, et donne un coup de pouce à la plantation d'arbres chez les particuliers. Ainsi, ce sont 15 arbres qui ont été plantés au Parc du Presbytère dédiés aux naissances de l'année, 2 au Parc du Vivier et 2 au niveau de la salle du 11 Novembre. Les ronds-points de Boétie Nord et Sud, de la rue de Calavet, de l'allée de Peydeblanc, du chemin de Gelès, et de l'impasse Ruat ont également été végétalisés. Un arbre a été planté par école, dans l'optique de **rafraichir les cours d'écoles** en été et **sensibiliser les enfants** aux avantages des arbres, pour l'Homme comme pour la biodiversité. Pour verdier vos jardins, et participer ensemble au verdissement de notre commune, vous avez aussi pu recevoir 150 jeunes plants. Nous espérons que vous aurez plaisir à les voir grandir !



PASSER À L'ACTION

Planter un arbre

- avec **Jacqueline Anfray**, référente communale au Conseil de Développement Durable de la métropole

Préparation du sol

- + Bêchez la terre et creusez des trous à 60 - 80 cm des autres plantes, assez larges et profonds pour accueillir le plant.
- + Décompactez la terre.

Mélange de terre

- + Faites un mélange de terre et d'amendements organiques et en verser une légère couche dans le fond.

Disposition du végétal

- + Étalez les racines, disposez le végétal bien droit et recouvrez de terre.
- + Assurez-vous que le collet* soit à 5 cm au-dessus du niveau du sol.
- + Tassez la terre sans la compacter.

Arrosage

- + Façonnez une cuvette d'arrosage autour de végétal et arrosez abondamment après la plantation.

Paillage

- + Recouvrez le pied de l'arbre de 5 cm de paillage avec des broyats de bois divers (copeaux de bois, fibres en vrac...), des écorces, des déchets de tonte...

Entretien

- + Surveillez vos plantations en période estivale et rajoutez du paillage tous les deux ans.
- Pas besoin de tailler les premières années.

*collet : partie intermédiaire entre le système racinaire et la tige.





TRIÉR DEVIENT PLUS FACILE!

À compter du 1^{er} janvier 2023, tous les papiers et tous les emballages se trieront à Bordeaux Métropole.

Quel que soit leur matériau (plastique, métal ou petits cartons), **tous les emballages seront valorisés** ! Capsule de café, pot de yaourt, barquette en polystyrène, sachets ou films en plastique, tubes de dentifrice... font partie de ces nouveaux venus, à jeter donc dans la poubelle de tri (bac vert ou vert et jaune), en vrac, vidés mais pas lavés.

Retrouvez les nouvelles consignes de tri dans votre boîte aux lettres d'ici la fin de l'année et dès le 1^{er} janvier 2023, facilitez votre quotidien et réduisez vos déchets en triant tous vos papiers et vos emballages ! Ce geste contribue à économiser nos ressources naturelles tout en réduisant le poids des déchets jetés dans le bac noir qui, eux, ne sont pas recyclables. Bien sûr, cette évolution ne doit pas nous faire oublier que le « meilleur » déchet est celui qui n'existe pas !
+ d'informations : bordeaux-metropole.fr/dechets

Consultation « Zone à faibles émissions » Jeudi 26 janvier à 18h30 au Pôle Culturel

Bordeaux Métropole s'engage dans la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) pour réduire la pollution due au trafic routier. Elle sera mise en œuvre d'ici le 1^{er} janvier 2025 dans l'intra-rocade bordelaise. Une consultation grand public vous informe et recueille vos avis sur les modalités de mise en place (accès, horaires...) ainsi que les mesures d'accompagnement. Pour vous renseigner et faire part de vos suggestions, rendez-vous jeudi 26 janvier au Pôle culturel ou sur bordeaux-metropole.fr/ZFE

Des stations pour gonfler et réparer vos vélos

Afin de favoriser les mobilités douces avec vos vélos personnels, des stations de gonflage et totems de réparation (avec matériel) ont été installés à différents endroits de la commune.

Retrouvez tous les emplacements sur la carte des mobilités douces



Vélos et trottinettes en libre service !

L'offre de « free-floating » bordelaise (vélos, trottinettes et scooters en libre-service) s'élargit à l'échelle métropolitaine. 24 communes vont y participer dont Le Taillan-Médoc où 6 emplacements dédiés seront créés (2 pour les scooters).

Vous pouvez retrouver les conditions et modalités de paiement sur les applications des 6 opérateurs désignés (Bird et Pony pour les vélos, Dott et TIER pour les trottinettes, E-Dog et YEGO pour les scooters).

PRATIQUE!

LE QUARTIER DE GERMIGNAN POURSUIT SA MUE

Rénovation de la place de la Croix de Germignan, réalisation de la Zone d'Activité Économique du Chai et maintenant réaménagement des Chemin du Chai et du Chemin de Grave, le quartier se transforme. Zoom sur un travail réalisé avec la participation d'acteurs privés.

Lancé en 2009, le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Chai répondait à la nécessité de définir un projet social et urbain global sur un secteur aux disponibilités foncières importantes et alors occupé par les « gens du voyage » dans des conditions précaires. Actualisé à plusieurs reprises, ce PAE a permis de définir les modalités d'urbanisation de cet ancien territoire viticole en tenant compte des enjeux environnementaux (le secteur fait partie du périmètre de protection des sources du Thil et de Gamarde qui alimentent en eau une grande partie de la Métropole) et des objectifs de mixité sociale. Si la Métropole réalise les infrastructures structurantes (ouvrages hydrauliques, éclairage public, voiries), les opérateurs immobiliers, publics et privés, financent eux aussi une partie des équipements publics (à hauteur d'environ 50%) par le biais d'une taxe d'aménagement majorée. Une participation au coût des équipements publics indispensable pour transformer en profondeur tout un quartier.



Rue de Bussaguet



Bassin de Grimoine

Le point sur les aménagements

Après la création d'un rond-point sur la route de Lacanau, l'ouverture de la Zone d'Activités Économiques de la rue de Bussaguet, c'est le **Chemin de Sabaton** qui s'est transformé avec la création d'une voie à double sens avec trottoirs et places de stationnement, le passage de la rue en Zone 30 et un marquage de stationnement en chicanes sur la partie nord déjà aménagée. Aujourd'hui, ce sont les aménagements du **Chemin du Chai** qui entrent dans leur dernière phase avec la partie comprise entre la rue de Bussaguet et le giratoire de la Liberté. Les travaux d'assainissement sont en cours et seront suivis de l'enfouissement des réseaux au 1^{er} semestre 2023, pour finir par les travaux de voirie. Quant au **Chemin des Graves**, partie comprise entre le Chemin du Chai et l'avenue de Germignan, il sera réaménagé courant 2024 avec une chaussée à double sens ainsi qu'une voie verte piétons/vélos de 3m de large, des trottoirs et des places de stationnement.

Un nouveau bassin paysager

Au cours de l'année 2023, un grand bassin de retenue d'eau sera aménagé par Bordeaux Métropole, sur le modèle du bassin de Grimoine, afin de réguler l'évacuation des eaux pluviales sur le secteur. Il sera situé au croisement entre les Chemins des Graves et du Chai. La Commune a demandé à ce qu'il reste ouvert, pour pouvoir profiter aux promeneurs et aux sportifs !

C'EST EN COURS...

Parking avenue François Mitterrand

Création d'un parking de 15 places en centre-ville.



LA DÉVIATION MISE EN SERVICE!

Attendu depuis plus de 35 ans, et près de 8 ans après le lancement des travaux, le chantier de la déviation est arrivé à son terme et permet d'offrir une route plus rapide, confortable et sécurisée pour les nombreux usagers qui vont l'emprunter.



C'est dans la journée du **samedi 26 novembre** que les agents de la direction départementale de la voirie ont retiré les barrières au nord (rond-point d'Arsac) et au sud (Rond-point du Lycée Sud Médoc) de la déviation du Taillan et aussitôt les premiers véhicules ont pu commencer à rouler sur les 8 kilomètres de route neuve construite pour **désenclaver le Médoc**, mieux desservir le nord de la métropole et sécuriser le centre-ville de la commune, désormais **interdit aux poids lourds** (plus de 3,5 tonnes).

LE PLAN

CHIFFRES CLÉS

2x1 voie

pour réduire la surface à imperméabiliser

8 km

2 giratoires

46,9

millions d'€ de travaux

Financés par le Département de la Gironde (30,7 millions), l'État (7,6 millions) et la Région Nouvelle Aquitaine (8,6 millions).

13

ouvrages créés

(2 ponts, 1 tunnel, 11 ouvrages pour la continuité écologique)



NOUVELLE DÉVIATION

- limite des communes
- rond-point

UN CENTRE-VILLE PLUS APAISÉ ET RESPIRABLE

Sécurité renforcée et pollution limitée

Pour rappel, avant la mise en service de cette déviation, le trafic représentait **plus de 20 000 véhicules par jour** dont près de 10% de poids-lourds, faisant de cette route le secteur le plus accidentogène de la commune. Sur les 25 dernières années, 12 décès et plus de 70 accidents corporels sont à déplorer. Cette déviation va **améliorer la sécurité de la zone** et devrait également favoriser l'écoulement du trafic même s'il restera nécessairement dense aux heures de pointe.

Le confort des riverains sera amélioré, moins de bruit, moins de pollution et plus de sécurité pour permettre aux piétons de circuler sans risque dans le centre bourg, notamment pour tous les enfants et parents se rendant à l'école Tabarly.

C'est un enjeu de santé publique pour **limiter la pollution** au sein des écoles. Un quartier avec moins de circulation automobile de transit est également un quartier plus agréable, ce qui permet de renforcer les liens de proximité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des installations favorables aux milieux naturels et à la biodiversité

Afin de répondre aux demandes du Conseil national de protection de la nature, **une étude précise de la faune et de la flore** a été réalisée sur 7 années.

11 ouvrages ont été construits pour assurer la continuité hydraulique et écologique dont un écopont permettant le passage de la faune sauvage, semi-aquatique et des chauves-souris. Une **base de matériaux perméable** a été posée sous la future route pour ne pas modifier le fonctionnement des zones humides alentour et permettre à l'eau de s'écouler et de circuler de part et d'autre. Des fossés étanches collectent les eaux de ruissellement de la chaussée et les épurent. Un **comité de suivi et de gestion** a été mis en place avec un audit annuel pendant 10 ans puis tous les 5 ans pendant 30 ans. Par ailleurs, 164 hectares de landes et de boisement ont été sanctuarisés et 50 hectares de pins maritimes ont été plantés.

PAROLE DE RIVERAINS

« La circulation des poids lourds en centre-ville rendait réellement les abords de l'école Éric Tabarly très dangereux (piétons, cyclistes et automobilistes), j'espère qu'on va retrouver un peu de sérénité. »

— Damien, 31 ans



« En ce début d'hiver, nous sommes soulagés de voir l'aboutissement de ce projet de près de 40 ans. En tant que Maire-Adjoint en charge du domaine public, j'ai suivi ce chantier, assez exemplaire dans la mise en place de mesures pour impacter le moins possible le site. Cette déviation va enfin interdire la circulation des poids-lourds en agglomération et permettre aux Taillanais de profiter d'un centre-ville moins pollué, moins anxiogène, et plus agréable à vivre ! C'est pourquoi nous avons activé depuis quelques mois d'autres dossiers prioritaires : le réaménagement de notre cœur de ville, l'avenir de la place en face de la Mairie, le renforcement de la trame verte, le dynamisme commercial, l'amélioration des mobilités et des aires de stationnement...

- Michel Rondi,
Adjoint voirie et domaine public

S'ADAPTER AUX NOUVEAUX FLUX ET AMÉLIORER LES MOBILITÉS



La circulation des poids lourds surveillée

Un arrêté permanent du Maire portant sur l'interdiction de circulation sur l'avenue de Soulac des poids lourds de plus de 3,5 tonnes qui ne relèvent pas de la desserte locale ou du service public a été entériné. Les policiers municipaux, mais aussi les services de gendarmerie, seront mobilisés et fermes pour le faire respecter. Des **opérations de contrôle** et de verbalisation sont d'ores et déjà programmées et dureront le temps nécessaire pour faire respecter la règle et éviter les circulations de poids lourds dans le centre-ville.

Les flux de circulation modélisés et repensés

La Ville sera vigilante à l'évolution des flux de circulation suite à l'ouverture de cette déviation, à la création d'éventuels itinéraires malins, aussi appelés shunts, et souvent créés par les systèmes de navigation GPS. Ces pratiques génèrent une augmentation du flux dans des rues qui supportent un trafic trop important par rapport à leur capacité. Un temps sera pris pour construire une vision objective du trafic afin de mener une **réflexion globale sur les voies de circulation.**



Opération de contrôle au Taillan-Médoc.



Nous sommes heureux de l'aboutissement de cette déviation, qui représente un long travail de près de 40 ans, avec l'engagement des maires successifs du Taillan que je salue pour leur constance et leur mobilisation. Je remercie également tous les Taillanais qui se sont battus à nos côtés pour en arriver là. Cette déviation, signe de libération pour notre centre-ville, n'est cependant pas la fin du travail de réorganisation des flux de circulation du quadrant nord-ouest de la Métropole. C'est pourquoi nous restons mobilisés pour accompagner Bordeaux Métropole dans son projet de mise à 2x2 voies de la route de Lacanau, indispensable à la fluidité du trafic routier. Dès l'ouverture de la déviation, nous serons également extrêmement vigilants à la réorganisation des flux et la création de nouveaux itinéraires malins, en les contraignant au maximum par de nouveaux aménagements (abaissement de la vitesse sur certains tronçons, mise en place de sens interdit sauf riverains, création de zones de rencontre...). Nous restons également très impliqués dans la mise en place rapide de mesures de protection contre le bruit et la pollution, pour les quartiers bordant la RD1215, la Boétie, Germignan, le Chai, Mozart... Personne ne sera oublié avec cette adaptation indispensable de la route de Lacanau, déjà en phase d'étude.

- Agnès Versepuy, Maire du Taillan-Médoc



Entre St Aubin et l'échangeur 8, estimation : 40 min pour rejoindre la rocade d'ici 10 ans.

La route de Lacanau vers un passage en 2x2 voies

Le comité de pilotage mis en place entre Bordeaux Métropole et les cinq maires des communes concernées (Eysines, Saint-Médard, Le Haillan, Saint-Aubin, Le Taillan) étudie les possibilités de **fluidification de la route de Lacanau** (RD1215) avec un scénario privilégié, celui d'un passage en deux fois deux voies dont une voie pourrait être réservée pour les bus et le covoiturage. Des études préliminaires sont en cours sur les volets environnemental et hydraulique, et devraient déboucher dans les mois à venir sur le démarrage d'une concertation. Une **étude de bruit** avant et après l'ouverture de la déviation est également menée.

Les transports en commun et les mobilités douces développés

Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et pour faire face aux **enjeux climatiques**, la Ville a à cœur de trouver des solutions pour favoriser le déploiement d'autres modes de déplacements : vélos, marche, transports en commun.

Pour les prochaines grandes échéances, il y aura l'ouverture du **bus express** qui reliera à compter du printemps 2024 Saint-Aubin à la Gare Saint-Jean via le Lycée Sud Médoc, avec 80 % de voie dédiée et une fréquence de passage toutes les 5 minutes. À l'aune des changements apportés par ce nouveau moyen de transport, l'extension de la ligne D de tramway jusqu'à Saint-Médard sera réévaluée.

La Commune continue de développer et **améliorer son réseau cyclable** lors des réfections de voiries. En 2023, le rond-point de Cantinolle sera réaménagé en tenant compte des continuités cyclables, viendra ensuite en 2024 l'avenue de Soulac avec de nouvelles voies vertes pour piétons et cyclistes entre Cantinolle et l'entrée de Ville. Aussi, une offre de **free-floating** arrive sur la commune dès le premier trimestre 2023 (voir p.15).



Les enfants apprennent à faire du vélo lors de la Journée de la Mobilité du 5 octobre dernier.

PAROLE DE RIVERAINS

« Cela fait 30 ans que j'entends parler de ce projet, je n'y croyais plus. Je suis contente de le voir se réaliser, ce qui est sûr, c'est que la pollution de l'air et la pollution sonore provoquées par les poids lourds ne vont pas me manquer. »

— Gisèle, 72 ans

« Juste avant la dormance ; le vent et les feuilles. Le noyau d'une membrane vibrante où faire corps et cœur. Pendant la dormance ; l'apaisement, la lenteur et le silence. Des êtres, en présence, qui célèbrent le repos. Juste après la dormance ; les craquements et le réveil. L'aube d'un cycle nouveau, le murmure des éclats de vie. »



LA DORMANCE



Samedi 10 décembre - 20h30

Venez célébrer l'hiver au Pôle Culturel ! La troupe du POP se prêtera au jeu de la performance (danse, théâtre, musique), accompagnée sur scène de Marion Claux, artiste référente du Projet Optimiste Partagé, et d'artistes associés au projet.
Gratuit sur inscription : taillan-medoc.fr
Tout public

CHOUETTE NAVETTE

Jeudi 12 janvier - départ à 19h

La première Chouette Navette de l'année 2023 vous emmènera à la découverte de **Match !** Un spectacle qui aborde avec beaucoup d'humour les histoires d'amour 2.0 et met en scène une comédienne et un musicien.

Départ devant l'école Tabarly - retour vers 22h15

Dès 14 ans - tarif : 6€

Réservations : taillan-medoc.fr



CALAMITY JANE

Samedi 21 janvier - 17h

Léa Cornetti et Julien Lot ont imaginé un spectacle adapté au jeune public et aux adultes pour retracer l'itinéraire hors du commun de l'héroïne Calamity Jane, en s'inspirant des lettres qu'elle aurait écrites à sa fille. **Musique live et manipulation d'objets** viendront ponctuer ce récit fascinant à voir au Pôle Culturel.

Gratuit - tout public dès 10 ans

Ouverture des inscriptions le 21 décembre : taillan-medoc.fr

Moment musical des élèves de l'école de musique

Vendredi 16 décembre - 19h

Les élèves de l'École de Musique et leurs professeurs vous attendent pour cette première Soirée Musicale de la saison. Venez passer une heure de musique avec eux au Pôle culturel. Au programme, classique, jazz et musique du monde.



Projet Prismes

La Ville du Taillan-Médoc est lauréate d'un appel à projet culturel innovant, coordonné par Bam Projects : *Prismes*. Il s'agit d'une résidence d'artiste d'un an, liant un artiste plasticien à un territoire en vue de réaliser une création éphémère, que nous avons souhaité axer sur la découverte de notre patrimoine. *Prismes* débutera en janvier 2023 pour s'achever 12 mois plus tard.

Ce programme est soutenu par Bordeaux Métropole, dans le cadre du Plan national de relance pour la Culture.

LES ACTUS DU POP !



La troupe du POP !

Une troupe du POP est désormais constituée ! 10 taillanais de tous âges se retrouvent chaque semaine pour créer ensemble en vue de la performance **La Dormance**. Les ateliers sont encadrés par Marion Claux du Collectif Solitaire, artiste référente du POP, et Mélissa Martinez, danseuse associée au POP.

Au programme des ateliers : mise en mouvement, travail sur l'espace et l'écoute, écriture, minute de danse, jeu... **Rendez-vous samedi 10 décembre** à l'auditorium du Pôle culturel pour découvrir leur performance ! (voir page de gauche)

Marion Claux poursuit également les **ateliers POP tout public** accompagnée de Matthias Maurin, auteur et réalisateur. Ces **ateliers pluridisciplinaires** permettent d'aborder à la fois l'écriture de scénario, la création manuelle et la vidéo.

Prochain rendez-vous : samedi 17 décembre de 10h30 à 12h30 à la salle d'animation de la médiathèque pour un nouvel atelier **Aluminium Cosmos** autour de la thématique « jardinière psychédélique ». *Que peuvent raconter ces arbres et ces fleurs étranges ? Sont-ils une nouvelle espèce bizarre ? Les fruits de la pollution, du réchauffement climatique ? C'est ensemble que nous imaginerons leur histoire !*

Gratuit et ouvert à tous, petits et grands (enfant accompagné d'un parent) - **sur inscription**

ON S'Y
RETROUVE ?



SALON DES AMATEURS 2023

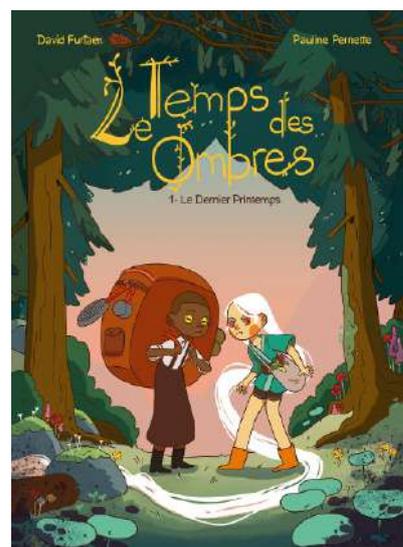
Ouverture des inscriptions !

Vous êtes artiste amateur et souhaitez partager votre art ? Inscrivez-vous à la 8^{ème} édition du Salon des amateurs ! Peinture, photographie, sculpture, dessin, arts textiles... toutes les disciplines sont les bienvenues ! Vos œuvres seront exposées au Pôle culturel de la Haye **du 7 au 11 mars 2023**.

Le Salon des amateurs 2023 sera marrainé par **Pauline Pernette**, scénariste et illustratrice de bande dessinée, originaire du Taillan-Médoc. Passionnée par les belles histoires d'aventure et d'amitié, les jeux de rôle et la collecte de plantes en tout genre, elle vient de sortir sa première BD avec David Furtaen, *Le Temps des Ombres*, aux éditions de la Gouttière.

Date limite d'inscription : vendredi 27 janvier 2023

Pour s'inscrire,
c'est par ici



Renseignements et inscriptions :
animation-culture@taillan-medoc.fr
ou au 06 28 57 68 73



Découvrez les cookies de Julie !

Passionnée de pâtisserie et titulaire d'un bac pro dans sa spécialité, Julie s'installe à tout juste 20 ans en tant que pâtissière et vous propose des cookies fait maison, avec du chocolat Valrhona et des produits de qualités.

Sa carte de cookies est disponible sur son site julie-patisserie.eatbu.com ou **sur demande par mail à juliepatisserie@gmail.com**. Les cookies normaux sont à 3€ et 2€ les mini, parfait pour tous vos événements, anniversaire, baptême, professionnel avec possibilité de les personnaliser ! Pour commander, rien de plus simple, envoyez un message 48h à l'avance avec la liste des cookies souhaités et le nombre voulu.

Elle propose le retrait de commande (allée du Pas du Lièvre au Taillan) ou la livraison gratuite sur la Commune.

Facebook et Instagram : [_juliepatisserie](#).

Jeunes 16-25 ans : une seule adresse pour vos projets !

Comment ? En vous engageant dans un PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé d'accès à l'Autonomie et à l'Emploi), vous serez soutenu(e) par une équipe de conseillers grâce à des actions et des dispositifs ciblés tel que le « Contrat Engagement jeune » avec la possibilité de bénéficier d'une allocation (selon votre situation) pour vous soutenir dans vos démarches.

Dans quels domaines ? l'Orientation et la Formation professionnelle, l'Emploi, la vie quotidienne (par l'accès aux droits, à la Santé, au Logement, à la mobilité, à l'engagement citoyen grâce au Service Civique, au soutien à la création d'activité...)

Mission Locale Technowest - 05 56 47 14 07 - stmedard@missionlocaletechnowest.fr
Facebook et Instagram : [MiLoTechnowest](#)

F.Martin, les valeurs de l'immobilier

Humain · Accompagnement · Transparence · Confiance · Investissements · Promotion immobilière · Transactions immobilières. Le millésime 2022 est un assemblage de mon expérience professionnelle que ce soit sur le qualitatif ainsi que les valeurs humaines. Étant pragmatique je souhaite apporter une synergie avec de vraies valeurs dans le domaine de l'immobilier, la transparence, l'honnêteté, la confiance.

Retrouvez l'ensemble de mes services sur f-martin.fr ou au 06 65 62 64 03

Nouveau cabinet de santé

Émilie, Melissa et Diana sont heureuses de vous accueillir au nouveau Cabinet de Santé, 6 avenue François Mitterrand au Taillan-Médoc (en plein centre-ville, à côté de la poste).

Émilie Moreau, ostéopathe DO, propose des consultations au cabinet et à domicile pour nourrissons, enfants, adultes, seniors et sportifs.

Prise de rdv au 06 66 07 93 77 ou Doctolib.

Melissa Logerais-Ferrando, psychologue et préparatrice mental, vous propose des consultations en psychologie ou en préparation mentale, au cabinet ou en visio, pour adolescents, adultes, sportifs ou toute personne en recherche de performance.

Prise de rdv via Doctolib.

Diana Labèque, orthophoniste, accueille des enfants, adolescents et adultes, au cabinet ou bien à domicile.

Julie Ferreira, nouvelle infirmière libérale

Mme Julie Ferreira, infirmière libérale, vous fait part de la création du cabinet infirmier situé au 6 Avenue François Mitterrand au Taillan-Médoc. Les soins sont réalisés sur rendez-vous 7 jours sur 7 à domicile.

Elle intervient aussi sur les communes de Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Aubin, Eysines et les zones limitrophes de Blanquefort.

La prise de rendez-vous s'effectue au 06 67 54 02 82.

JEAN MICHEL FERRIER, COPAIN DES BOIS

À l'approche de son quatre-vingtième printemps, et après vingt ans passés à la présidence de l'association taillanaise de Défense des forêts contre les incendies (DFCI), Jean-Michel Ferrier s'apprête à transmettre le témoin. Homme affable, avenant, fin connaisseur du territoire taillanais et en particulier de la forêt qu'il a arpentée en long et en large toute sa vie, c'est tout naturellement qu'il avait pris la présidence de la DFCI en 2001 alors que la forêt taillanaise peinait à se relever de la tempête de 1999.

La forêt taillanaise, il la découvre lorsqu'il s'installe sur la Commune à l'âge de 14 ans. Il ne la quittera plus, exception faite de sept années passées dans la marine. En 1972, il devient à 30 ans, un jeune président de l'association de Chasse et, dans les années qui suivent, créé l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) du Taillan. C'est non sans quelques regrets dans la voix qu'il évoque la période, « en 1975, nous avons 320 permis de chasse délivrés, la Commune a trois palombières, et nous avons deux gardes chasse assermentés. Aujourd'hui, les pratiques ont bien évolué, il doit rester une quarantaine de chasseurs qui font essentiellement le gros gibier ». Il conserve la présidence de l'ACCA pendant 35 ans avec déjà cette volonté d'entretenir et de protéger la forêt.



Avec Mathieu Réglade

En décembre 1999, lorsqu'il retrouve la forêt dévastée, les accès barrés par la chute des arbres, Jean-Michel fait partie de ceux qui s'attèlent à rouvrir les chemins petit à petit tant la tâche est grande. C'est en 2001, fraîchement élu conseiller municipal en charge de la forêt et de l'environnement, qu'il prend la tête de la DFCI autour d'une équipe de propriétaires taillanais (chaque propriétaire qui possède plus de 2 000m² paie une cotisation à la DFCI). Dès lors, il n'a qu'un



objectif : mettre en place un plan de gestion de la forêt.

« La forêt taillanaise est petite, 420 hectares de forêt, dont 127 hectares de forêt communale et le reste réparti entre une centaine de propriétaires. Notre volonté a toujours été de la garder sauvage, et d'éviter tout rassemblement dans la forêt ».

Ce plan de gestion sera signé avec l'Office National des Forêts (ONF) qui va en assurer la maîtrise d'œuvre. Il va permettre de réglementer les accès à la forêt

par la création de fossés et la pose de barrières, et va s'accompagner de la création de parcours sportifs en forêt, de circuits pour les chevaux, et d'un nettoyage annuel des chemins. « L'objectif de la DFCI est d'avoir accès à toute la forêt en cas de départ de feu, cela passe par une connaissance du terrain extrêmement précise mais aussi des sentiers identifiés et dégagés ».

L'association s'est aussi équipée d'un pick-up avec une citerne et une motopompe afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de départ de feu. Une cuve de 120 mètres cube sera bientôt installée en bordure de forêt pour offrir aux pompiers une réserve d'eau. C'est Mathieu Réglade qui prendra prochainement la présidence de la DFCI. Jean-Michel peut partir vers une retraite associative bien méritée avec la satisfaction du travail bien fait, et l'assurance de la continuité pour une forêt préservée.

MERCI!



OCTOBRE ROSE

Cette année, un collectif taillanais s'est constitué autour d'Octobre Rose et de la collecte nationale de la Ligue contre le cancer du sein. Associations, commerçants, écoles, entreprises ont uni leurs forces pour organiser une collecte sur la Commune. Ainsi durant tout le mois d'octobre, les boîtes à dons installées dans les commerces et les opérations événementielles organisées par les associations ont permis de récolter la somme de 3 066 euros.

Tous les participants étaient invités à se prendre en photo avec un élément rose et ils sont nombreux à s'être prêtés au jeu. Le collectif tient à remercier tous les donateurs, salue particulièrement le Crédit Mutuel du Taillan qui a participé à hauteur de 1 500€, et vous donne rendez-vous l'année prochaine !

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

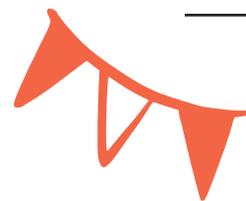
C'est sous un beau soleil automnal, et devant un public fourni, qu'à l'invitation de la Municipalité et du **Comité d'Entente des Anciens Combattants**, les Taillanais ont commémoré le 104^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre et ont rendu hommage aux victimes de la Grande Guerre, et à tous les « Morts pour la France ». Dans le cadre du travail de mémoire et de transmission des valeurs patriotiques, les élèves de la classe de CM2 de l'école Jean Pometan et les membres du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes ont accompagné l'arrivée des Porte-Drapeaux, en montant les couleurs et en déposant les gerbes avec les autorités, avant d'émouvantes lectures du message officiel de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC) et d'extraits de lettres de soldats de la Première Guerre mondiale. Un verre de l'amitié et un repas républicain et fraternel ont été servis en suivant grâce à la complicité d'« Expressions en liberté ».



25 ans pour Loisirs et patrimoine

Les adhérents se sont retrouvés très nombreux autour d'un bon repas, dans une ambiance amicale et conviviale pour marquer les 25 ans de l'association.





Illuminations de Noël

Depuis treize ans, les maisons de la rue Alfred de Musset dans le quartier de La Boétie s'illuminent pour les fêtes de Noël. Début décembre certains jardins vont se parer de guirlandes et autres animations féériques. Exceptionnellement et avec un peu d'avance, le Père Noël rendra une visite les 21 et 22 décembre autour de 19h30.



Voyage en Val de Loire

L'association Les Baladins organise un voyage « Les trésors du Val de Loire » de 5 jours et 4 nuits du 23 au 27 mai 2023. L'hébergement est prévu dans un hôtel 3 étoiles à Tours.

Au programme : Villandry, Amboise, Chenonceau, Cheverny, Chambord et Azay-le-Rideau.

Renseignements :
06 18 46 19 43 ou à nicole.martin19@wanadoo.fr

Le réveillon de l'AJT est de retour !

Après deux ans de disette en raison de la crise sanitaire, l'AJT vous propose de nouveau cette année son traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre, le samedi 31 décembre à 21h au Palio. Dans une salle entièrement décorée, l'association vous propose un repas élaboré par son traiteur habituel, une soirée dansante animée par DJ BOUJOU sur le thème des années 80 dans une ambiance conviviale et festive jusqu'au petit matin. Des permanences de réservation sont organisées du lundi au vendredi de 18h à 19h en salle du 11 novembre.

Renseignements auprès de Jean-Louis Grégoire
au 06 89 86 02 59.

Apprendre à jardiner !

Vous aimez jardiner, vous souhaitez apprendre et découvrir les différentes façons de jardiner, apprendre comment fabriquer des bacs de culture? Rejoignez l'association **Savez-vous planter chez vous ?** ! Des réunions d'échange sont programmées une fois par mois, et des ateliers sont régulièrement proposés dans les jardins du Parc du Presbytère et du Chemin de la Lagune, des moments de convivialité, d'échange et de partage. Nous sommes une équipe dynamique, n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter au 06 86 13 30 97 ou au 06 65 96 36 97.

Un banquet champêtre sera proposé sur inscription au 06 44 02 02 75 ou 06 80 87 01 83.
Amitiés potagères.



CRÉATION

Génération Roses Vertes

L'association « Génération Roses Vertes » est née en juin 2022. Son but est de participer et d'organiser des actions sportives et culturelles solidaires afin de sensibiliser aux vulnérabilités des femmes de tous les âges comme le cancer du sein ou des tracas plus quotidiens liés à la féminité. Ainsi, le 20 octobre, une équipe « Génération Roses Vertes » de plus de 30 Taillanais a participé à la Marche pour le Ruban Rose.

En octobre 2023, elle accompagnera l'équipage 29 « rosesRgreen » pour sa participation au Trophée de la Rose des Sables dans le désert marocain.

Si vous avez envie de vous investir dans de belles actions solidaires ou de partager des moments riches de sens, dynamiques et conviviaux, venez nous rejoindre !

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux :
Facebook : Roses R Green - **Instagram :** Rosesrgreen33
Contact : generationsroseverte@gmail.com

Signaler un incident sur Citymag

Simple & Rapide

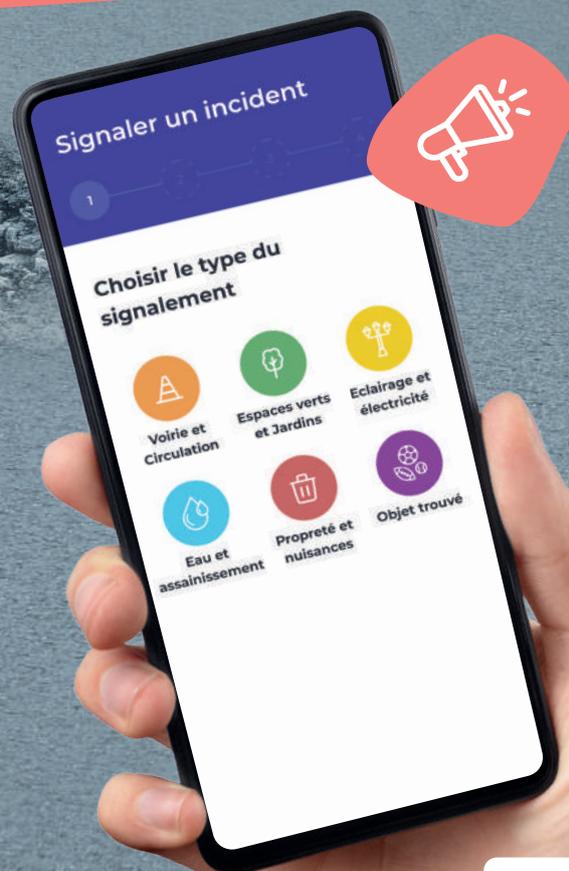
Téléchargez
l'app



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play



Groupe « L'Esprit Taillan »

Majorité municipale

La fin d'année approche et avec elle son lot d'incertitudes, notamment sur les finances communales. La guerre en Ukraine et la crise économique qu'elle a fait naître aura nécessairement un impact sur le budget de l'année prochaine. Nous serons comme toujours innovants et courageux pour tenter d'absorber la hausse des prix de l'énergie (+1 million d'euros entre 2021 et 2023). C'est tout le sens de l'actualisation du plan de transition écologique qui a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal. Certains investissements sont désormais prioritaires, comme le passage en 100% LED de notre éclairage public, prévu jusqu'alors sur plusieurs années. Il nous faudra donc faire des choix, car l'urgence écologique nous commande d'aller plus fort et plus loin dans certains domaines. Mais nous n'impacterons pas non plus les grands investissements de demain : pour la construction de l'école Anita Conti, pour l'implantation du collège et pour la restructuration de l'Hôtel de Ville. À l'approche des fêtes de fin d'année, c'est aussi pour nous l'occasion de confirmer que nous ne toucherons pas aux services publics essentiels à la protection des plus fragiles, notamment avec la restructuration de l'épicerie solidaire. Plus que jamais, nous restons à vos côtés pour vous accompagner avec bienveillance, écoute et responsabilité. Joyeux Noël à toutes et à tous et bonnes fêtes de fin d'année !

esprit.taillan@gmail.com

Groupe « Le Taillan Autrement »

Minorité municipale

Le plan de sobriété énergétique a été décidé par la mairie avec un objectif économique, sans être inclus dans un plan global de transition écologique. Les principaux acteurs touchés sont les écoles, les associations sportives et culturelles ainsi que les agents communaux. Les investissements indispensables pour répondre à l'urgence climatique doivent être inscrits dans le budget dès maintenant. Ils devront intégrer les dimensions sociales et de développement des services publics. Nous serons attentifs à cette démarche surtout face à une municipalité dont le principal objectif affiché à ce jour est d'épargner. Notre vote au Conseil Municipal du 6 octobre dernier est soumis à ces réserves ; car nous sommes dans la première étape du considérable défi que nous devons impérativement relever pour le bien-être des générations futures.

contact@letaillanautrement.org

Groupe « Pour Le Taillan »

Minorité municipale

2 000 poids-lourds et 20 000 voitures traversaient quotidiennement le centre de notre commune. Ce trafic entraînait de nombreuses nuisances et transformait l'axe central en zone accidentogène. Il fallait sécuriser le centre-ville, 40 ans après c'est enfin fait. Le centre va être délesté des camions, le flux réparti sur deux axes. Même s'il s'agit d'une grande avancée, de nombreuses questions subsistent : ses ronds-points ralentissant le trafic, le futur tram venant la couper, les nuisances sonores pour les quartiers la jouxtant. Autant de questions majeures en attente de réponses.

pourletaillan@gmail.com

QUESTION CITOYENNE

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Nouveau dans votre Mag municipal ! Vous avez une question qui pourrait intéresser tous les Taillanais ? N'hésitez pas à nous en faire part pour la prochaine publication à communication@taillan-medoc.fr. Nous tâcherons d'y répondre ici même !

Question de Roseline « Risque de coupures électriques cet hiver » novembre 2022

« J'ai entendu que des coupures de courant était envisagées cet hiver, sera-t-on concerné ? »

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique. En dernier recours, une solution

appelée « délestage » pourrait être activée par RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mise en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution). Elle consiste à réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h maximum, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h. L'information de la coupure est communiquée 3 jours avant par le Gouvernement, 2 jours avant directement à chaque malade à

haut risque et confirmée la veille au soir vers 21h30, avec la carte des départements potentiellement concernés.

Pour savoir si on est potentiellement concerné par un délestage, il est conseillé de :

- ✦ suivre les radios et chaînes d'information
- ✦ s'inscrire à l'alerte vigilance coupure sur monecowatt.fr
- ✦ télécharger l'application Ecowatt (alerte envoyée le jour J)
- ✦ contacter Enedis au 09 70 82 00 70

DÉCEMBRE

SAMEDI 10

9h30 à 16h30 - Espace Georges Brassens à Saint-Médard

Invitation à la classe de Noël

Les danseuses de l'Académie de danse la Sylvaine vous convient à une « Classe de Noël » en public : danse classique, comédie musicale, modern jazz. L'occasion pour les petites Taillannaises du cours d'éveil de faire leurs premiers pas sur scène !
lachoresylvaine@orange.fr
 06 81 54 79 77

SAMEDI 10

20h30 - Auditorium

La Dormance



C'est la fête d'hiver du POP Les Jardins. Une performance des habitants (danse, musique...) pour célébrer la nature qui s'endort et

reviendra plus éclatante au printemps. (voir p.22)

SAMEDI 10 & DIMANCHE 11

samedi : 14h à 19h - Palio

dimanche : 10h à 18h - Palio

Salon des créateurs

Loisirs et Patrimoine

Exposition et vente. De nombreux créateurs et artisans de la région vous présenteront leur travail et leurs créations à quelques jours de Noël. Entrée libre.

MARDI 13

18h30 - Auditorium

Conférence sur les Cadets de Gascogne

Gric Dau Médoc

Le professeur d'occitan Jean-Pierre Laliman vient évoquer « los capdeths de gasconha » : origine, histoire de ces personnages historiques et légendaires.

VENREDI 16

19h - Auditorium

Soirée musicale

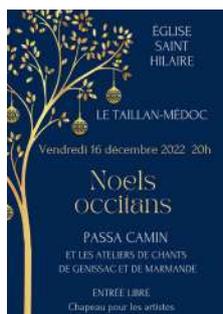
Premier moment musical de l'année proposé par les élèves de l'Ecole de Musique et leurs professeurs.

VENREDI 16

20h - Église Saint-Hilaire

Concert « Passa Camin »

Gric Dau Médoc



Noëls occitans. Passa camin et les ateliers de chants de Genissac et de Marmande. Entrée libre, chapeau pour les artistes.

SAMEDI 17

10h à 11h30

Relais Petite Enfance

Atelier parents-enfants « jeux et motricité libre »

Sur inscription auprès du Relais Petite Enfance au 06 67 71 71 13 ou à rpe@taillan-medoc.fr

0-4 ANS

SAMEDI 17

18h30 - Auditorium

Improbable #1

Ecce Homo

Venez partager un moment de convivialité avec une performance dansée, suivi d'un moment musical, à profiter seul ou en famille ! Entrée libre - Buvette
 Informations au 06 41 71 17 21

SAMEDI 17

10h à 12h30 - Place de la Croix de Germignan



Noël de Germignan

Apportez vos décors pour orner les sapins, et n'oubliez pas votre esprit de Noël ! (pull, bonnet etc.)

MERCREDI 21

10h à 11h30

Relais Petite Enfance

Atelier parents-enfants Création en pâte Fimo sur le thème de Noël

Sur inscription auprès du Relais Petite Enfance au 06 67 71 71 13 ou à rpe@taillan-medoc.fr

À PARTIR DE 5 ANS

SAMEDI 31

21h à 5h - Palio

Réveillon de l'AJT

Dîner dansant sur le thème des années 80. Ambiance festive et conviviale. Informations et réservation au 06 89 86 02 59

JANVIER

LUNDI 16

19h - Palio

Vœux à la population

Madame le Maire et son équipe municipale invitent tous les habitants et les acteurs de la vie locale à venir partager un moment de convivialité. (voir p.6)

JEUDI 12

19h - RDV devant l'école Tabarly

Chouette Navette #4



Théâtre. Découvrez *Match !* de la Cie « La Sœur de Shakespeare » qui vous embarque dans le parcours d'une femme à laquelle chacun et chacune peut s'identifier. (voir p.22)

SAMEDI 14

10h à 11h30

Relais Petite Enfance

Atelier parents-enfants « Jeux et motricité libre »

Sur inscription auprès du Relais Petite Enfance au 06 67 71 71 13 ou à rpe@taillan-medoc.fr

0-4 ANS

SAMEDI 14

15h30 - Médiathèque

Samedi littéraire

Discussions autour d'une sélection de titres proposée par les lecteurs et bibliothécaires. Gratuit, sur inscription à la médiathèque.

DIMANCHE 15

15h - Palio

Spectacle des rois

ATPE

Pour fêter les rois, venez écouter et vous déhancher sur le spectacle musical du groupe Echo Lali, suivi de la traditionnelle galette offerte par l'ATPE. Buvette à disposition.

Participation libre, inscription à inscription.atpe@gmail.com

VENDREDI 20

15h à 19h - Salle du Taillan

Collecte de sang

ADSB Le Taillan-Médoc

Informations au 06 10 16 95 48

Inscription en ligne sur <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

VENDREDI 20

20h - Estanquet

Restaurant éphémère des « Notes culinaires »

Expressions en liberté

Venez dîner et danser lors d'une soirée « Années 50 » animée par Marco Bourgeois au piano et Jean-Michel à l'accordéon.

Réservations indispensables au 06 76 87 07 52 avant le 10 janvier (40€ par personne).

SAMEDI 21

8h30 à 18h - Palio

Vide-grenier

Améleroses

Entrée gratuite avec restauration et buvette sur place.

Pour exposer, 12€ pour une table de 1,80m et 2 chaises.

Renseignements : 06 61 53 57 60 ou à amelero33@gmail.com

SAMEDI 21

11h30 - Médiathèque

Apéro BD

Lancement du Prix BD de l'année de la médiathèque ! Gratuit, sur inscription à la médiathèque.

SAMEDI 21

17h - Auditorium

Calamity Jane, lettres à sa fille

À PARTIR DE 10 ANS



Spectacle musical. Un univers musical singulier vous transporte à travers l'histoire et le fantasme qui entoure cette légende américaine. (voir p.22)

VENDREDI 27

15h - Auditorium

Ciné Seniors

Projection d'un film suivie d'échanges sur le jeu des acteurs, la thématique du film... autour d'un café thé goûter (voir p.7)

FÉVRIER**MERCREDI 1^{ER}**

15h30 - Médiathèque

Mercredi 10/10

Yoga Détente par Bahija Chatta
Des jeux pour canaliser son énergie, identifier et accepter ses émotions.
Gratuit, sur inscription
à la médiathèque.

SAMEDI 4

20h - Palio

LOTO

C'est le retour du grand loto de l'Amicale Sportive Taillanaise. Ouvert à tous les publics. Buvette et restauration sur place. Renseignements : astailanfoot@gmail.com

MERCREDI 8

15h30 - Médiathèque

Mercredi 10/10

Tournoi de jeux vidéos

À PARTIR DE 8 ANS

DU 10 AU 25**Quinzaine de la Petite Enfance** (voir p.9)**DIMANCHE 19**

14h - Palio

LOTO

Soleil d'automne. Ouvert à tous
Informations : 05 56 95 63 47

SAMEDI 25

10h30 - Auditorium

Kou kou

1-5 ANS



La Cie Emilbus propose une partie de cache-cache à l'intérieur de laquelle l'enfant va se retrouver tout à coup acteur du spectacle dont il est aussi spectateur. (voir p.9)

DIMANCHE 26

10h à 18h - Palio

Brocante Geek Gaming Event

Concours Cosplay, coin créateurs, zone réalité virtuelle, zone jeux vidéos, animations. Restauration sur place.

OÙ ?

Auditorium, Médiathèque et Estanquet
Pôle Culturel de la Hays
8 rue de Calavet

Relais Petite Enfance
Algeco face à la mairie

Palio et Stade
Avenue du Stade

Salle du 11 Novembre
3 rue du 11 Novembre

Les marchés

Marché de La Boétie :
tous les mardis matin sur la place Buffon.

Marché du Bourg :
tous les mercredis et dimanches matin sur la place du Général de Gaulle.

vie associative
événements municipaux

du 11 au 25 février

Quinzaine
de
la
Petite
Enfance



illustration : Baptistine Mesange



taillan-medoc.fr

Le Taillan **an**édoc
entre ville et vignes